



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_19-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

N° 20230921-19

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 septembre 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FURGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

46

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

7

Total votants :

55

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Ludovic COMBE à Bernard LORTON
Christiane SAMSON à Isabelle ROCHE LACOMBE
Catherine MAZELLIER à Mohammed OULABBI
Yves GACON à Chantal CHASSANG
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE
André DEBOST à Bernard VIGNAUD
Didier STURMA à Isabelle FUREGON

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Maryse BARGE, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

**CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE FLUX DE PETITS ALUMINIUMS
ET SOUPLES**

Rapporteur : Philippe CAYRE, Vice-Président

AR Prefecture

063-200070712-20230921-20230921_19-DE
Reçu le 16/10/2023
Publié le 16/10/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22 ;

Considérant que la collectivité a conclu un Contrat pour l'Action et la Performance (CAP) régissant les relations techniques et financières entre CITEO et la collectivité ;

Considérant que les déchets issus du tri sélectif de la collectivité sont orientés vers un centre de tri qui a mis en place un module de tri magnétique qui permet d'isoler les petits éléments contenant de l'aluminium.

Il est proposé de signer une convention de partenariat flux « petits aluminiums et souples » du standard aluminium issu de la collecte séparée avec l'Alliance pour le Recyclage des capsules en aluminium, dont les dispositions s'appliquent du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Cette convention a pour objectif de :

- Favoriser l'augmentation des performances de collecte et tri des emballages et objets en aluminium par les habitants sur le territoire de la collectivité ;
- Participer au coût de collecte, tri et traitement des emballages et objets en aluminium ;
- Verser une dotation aux démarches volontaires des collectivités en faveur du recyclage de l'aluminium, en complément des soutiens financiers de CITEO.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la signature de la convention avec l'Alliance pour le Recyclages des capsules en aluminium telle que présentée en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 55

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55

Pour : 55

Contre :

Abstentions :


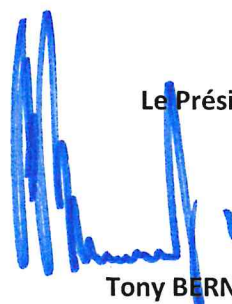
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon